

Conseil de Quartier Grand Centre

Compte rendu de la séance du samedi 1^{er} octobre 2022

Etabli à partir des notes prises par Madame Diarrafa DIALLO et Monsieur CREACHEADEC

En présence de :

Les Conseillers de quartier :

- Madame BOUTALEB Meriem
- Monsieur COLAS Stéphane
- Monsieur CREACHEADEC Vincent
- Monsieur DUPRAZ Hervé
- Monsieur GARNIER Jean-Louis
- Monsieur GENICHON Pierre
- Madame HEBEL Juliette
- Madame PAINÉAU Karine
- Madame PELAS Marie
- Monsieur REDON Francis

La Municipalité :

- Madame DIALLO Diarrafa (Adjointe de quartier Grand Centre)

Pour rappel : Le Conseil de quartier est un lieu d'information et de réflexion sur la vie du quartier. Il est force de proposition et participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier. Le Conseil de Quartier est consulté sur les projets ayant un impact sur le quartier ou sur la Ville. Le Conseil de Quartier peut exercer un droit d'alerte et interpeller le Maire sur un problème concernant le quartier.

Points abordés lors de la réunion :

- 1/ Tour de table et intégration de Madame PAINÉAU dans le Conseil.
- 2/ Suite aux travaux de la rue Henri Barbusse, une amélioration de la sécurité et une diminution des nuisances sont remarquées.
- 3/ Les arbres plantés en container sont tous morts faute d'arrosage suffisant. C'est un gâchis écologique et financier. Cela soulève la question du manque d'effectif du service des Espaces Verts.

Explications de Monsieur Franck CREMONESI, Responsable du service des Espaces verts

Les arbres dans les bacs ont malheureusement subi un choc sanitaire. Certains d'entre eux se sont asphyxiés suite aux arrosages.

Dans un premier temps, les arbres ne sont pas morts par manque d'entretien mais au contraire par asphyxie. En effet, le drainage a été mal conçu et cela a entraîné comme une noyade des racines. Cependant, certains demeurent encore viables. C'est aussi la raison pour laquelle une chance de reprise est laissée jusqu'au printemps prochain.

4/ Insécurité dans le quartier de la gare : présence quasi permanente de personnes ivres aux abords de la gare et augmentation des trafics de cigarettes et de drogue dans ce secteur (aux anciennes boucheries et épicerie qui sont des lieux de trafic manifeste). Certains commerçants et passants ont été victimes d'agressions.

Propositions du conseil :

- Etablir une convention, sur le modèle de celle de la FNAIM, entre les commerçants du secteur et la Police Nationale pour améliorer la rapidité d'intervention.
- Demander à la Police Municipale des patrouilles régulières à pied ainsi qu'une présence de longue durée sur le site et sur plusieurs jours.

Réponse du chef de la Police Municipale :

Sur la base de l'arrêté municipal n°308-2022 (article 9) pris le 5 avril 2022, les agents de Police municipale ont procédé à plusieurs verbalisations relatives à la consommation d'alcool sur la voie publique.

Concernant les vendeurs de cigarettes à la sauvette, le Commissariat et la Police municipale poursuivent leur action de contrôle et de saisie, cependant le parquet de Bobigny ne poursuit pas toujours les personnes arrêtées.

5/ Circulation rue Henri Maillard : on constate régulièrement des excès de vitesse et des problèmes de stationnement. La question de la visibilité pour les piétons et de l'angle mort près du Monoprix n'a pas été résolue.

Propositions du conseil :

- Intensifier la vidéo verbalisation,
- Installer des ralentisseurs efficaces comme ceux de la rue Henri Barbusse,
- Améliorer la signalisation du parking Foch depuis la rue Henri Maillard,
- Placer la rue Jacques Chaban Delmas en double sens afin de permettre un accès facile au parking depuis le centre-ville.

Réponse du chef de la Police Municipale :

La Ville s'est dotée de deux jumelles de contrôle de vitesse, la première est utilisée par la Police municipale et la seconde est mise à la disposition de la Police Nationale.

6/ Annonce d'une enquête publique sur la circulation autour de l'îlot Foch.

7/ Illuminations de Noël : afin de réduire la facture énergétique de la Ville, le Conseil s'interroge sur les illuminations de Noël. Madame DIALLO précise que la patinoire ne sera pas installée cette année en raison du coût de sa consommation énergétique.

Propositions du conseil :

- Réduire le temps d'éclairage des différentes installations sur un créneau horaire déterminé (par exemple de 17h à 22h ou 17h à 21h) sauf pour les nuits des 24 et 31 décembre.
- Arrêter l'éclairage du Village de Noël dès sa fermeture au public.

Points divers :

1. Les travaux de la rue des Petits Rentiers n'ont pas été achevés correctement.
2. Des problèmes liés à des coupures de Fibre Internet sont à nouveau signalés.
3. Proposition de planter des arbres et d'installer des bancs autour du manège pour améliorer la convivialité de la place Foch.
4. Comment suivre les conseils et les conseillers de quartier

Proposition du conseil :

- Création d'un espace « Conseil de quartier » sur le site internet de la Ville pour y retrouver nos actions, projets et nos comptes rendus de réunions.
- Une lettre d'information aux habitants, qui serait jointe avec le « Gagny Magazine » ou sur le site de la ville via le lien « Conseil de quartier ».
- Etre identifiable avec une planche photo.
- Des permanences mobiles à la rencontre des habitants.
- Exemple de rendez-vous sur les marchés, en sortie de gare.... Afin de prendre et de relayer les demandes des habitants.
- Formulaire en ligne pour que les habitants posent des questions.

Notre prochaine réunion est prévue le samedi 5 novembre de 10h à 11h30.

Les invités sont Monsieur Thierry KITTAVINY, Adjoint au Maire délégué à la Redynamisation économique et au Commerce et Monsieur Jean-François SAMBOU, Adjoint au Maire délégué à la Voirie, à la Propreté urbaine et à l'Espace public.